



Déclaration liminaire CTSD du 5 septembre 2018

Cette rentrée scolaire se déroule dans un contexte politique et social troublé. Le gouvernement poursuit la mise à mal du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Il menace les systèmes de retraite avec un projet qui vise uniquement à niveler les pensions vers le bas. Il prévoit la casse du statut de la Fonction Publique, qui est la garantie d'un traitement équitable des personnels et des usagers... Dans la Fonction publique, le rapport CAP 22 programme 50 000 suppressions de postes pour 30 milliards d'économie au détriment des services publics, la suppression des CAP qui menace le paritarisme et la démocratie sociale pour une gestion des personnels "de proximité" qui nous laisse craindre le pire.

Dans l'Éducation Nationale, la fusion des académies et le regroupement de DSDEN sont programmés pour 2020 ce qui contribuera au contraire à éloigner les salariés et les usagers des lieux de décisions. La réforme du lycée est en route avec des menaces sur le bac, sur des enseignements, des postes et sur l'orientation : avec Parcours Sup, il y a actuellement 62 000 étudiants en attente et 15 000 sans proposition. Le projet de loi sur l'orientation envisage également le démantèlement des ONISEP ainsi que le maintien d'un seul CIO par département ... En éducation prioritaire, la prime de 3000 euros promise par le Président de la République serait en grande partie modulée en fonction des résultats de l'établissement ... Prime au mérite donc qui aura pour conséquence de mettre en concurrence les personnels et de remettre en cause le nécessaire travail en équipe !

La crise de recrutement s'aggrave avec plus de 800 postes non pourvus au concours du 2nd degré. Les missions des AED vont jusqu'à être élargies aux suppléances des enseignants pour pallier dans l'urgence le manque de personnels ! Les effectifs s'accroissent sans créations de postes suffisantes pour accompagner cette hausse démographique : 26 242 élèves supplémentaires entraînant la dégradation des conditions de travail des collégiens, des lycéens et des personnels, enseignants et non enseignants dont le travail « invisible » ne cesse de croître (il a été évalué à 42h53 hebdomadaires dans le 2nd degré, à 44h pour les PE).

Dans le 1er degré, le ministre multiplie les annonces démagogiques : rentrée en musique (encore !), retour de la méthode syllabique (comme si les enseignants ne travaillaient plus sur la correspondance graphème-phonème !), interdiction du portable à l'école (mesure qui est inscrite dans les règlements intérieurs des établissements depuis « belle lurette »!).

Seul le dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ reste une décision significative, mais qui est mise en place au détriment des autres classes et des écoles rurales ou péri-urbaines. Dans le projet de l'administration présenté aujourd'hui certaines écoles ne sont pas mentionnées alors que leur moyenne est égale ou supérieure à 28 élèves par classe ! Les classes à plus de 30 élèves commencent à devenir la norme alors que la question des effectifs est un élément déterminant dans la réussite scolaire.

Enfin, la FSU est très inquiète concernant le sort de nombreux élèves en situation de handicap en cette rentrée 2018, que ce soit en collège ou dans le 1er degré. Absence d'AVS contrairement aux préconisations de la MDPH mais surtout absence de places en ULIS pour des élèves qui ne pourront pas être scolarisés ou qui se retrouveront en souffrance dans des classes ordinaires. Cette situation est liée notamment à l'insuffisance de places dans les établissements spécialisés.

Le ministre Blanquer ne veut pas parler de moyens ! Treize ans après la promulgation de la loi sur le handicap de 2005, ce n'est pas la meilleure façon d'envisager la scolarisation de ces élèves et lever les angoisses des familles.

C'est pourquoi nous souhaitons, Monsieur le Directeur Académique, que la situation des ULIS soit examinée lors de ce CTSD, afin que des solutions puissent être trouvées pour pallier cette situation d'urgence.

